

Son épouse, Alice **Collaud**;
Son fils, Raymond **Collaud** et famille;
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies

ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Monsieur
Louis COLLAUD

enlevé à leur tendre affection le samedi
28 avril 2012 après une longue maladie.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans
l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.